

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2021**

Date de convocation et d'affichage : 6 juillet 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h56.

**Présents :**

ABEL Jean-Pierre	GATOUILLET Marcel	ROBLET Bernard
BAGATTIN Mélanie	GESNOT Dany	ROUSSELOT Nicole
BAROIN François	GERARD Fabien	SEBEYRAN Marc
BAUDOUX Bruno	GIRARD Marc	SOMSOIS Hervé
BEAUSSIER Jean-Marie	GIRARDIN Olivier	THIENOT Régis
BETTINGER Sylviane	GOUJARD Pascal	THOMAS Christine
BLANCHARD Dominique	GROSJEAN Patrick	VIART Jean-Michel
BLASSON Christian	GUILLAUMET Virginie	VOLHUER Michel
BOUDADI Rachida	GUITTON Jordan	ZAJAC Anna
BRANLE Christian	GULTEKIN Gulcan	
BRET Marc	GUNDALL Philippe	
BURRI Marie-Luce	HANDEL William	
CASTEX Jean-Marie	HELIOT-COURONNE Isabelle	
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	HENNEQUIN Virgil	
CHALVET Marie-Ange	HENRI Pascal	
CHAMPAGNE Anicet	HIMEUR Aïcha	
CHAMPAGNE Bernard	HIRTZIG Jack	
CHEVALIER Bertrand	HONORÉ Nicolas	
CHOISELAT Emmanuel	HOUARD Bruno	
CHOMAT Christophe	HUBINOIS Alain	
COCHET Jean-Michel	HUP Carole	
CORNEVIN Jean-Pierre	JOLLIOT Marie-France	
COURTOIS Jean-Christophe	LANDREAT Pascal	
DE VILLEMEREUIL Gérard	LE CORRE Marie	
DA ROCHA Katia	LEBECQ Jérémy	
DAHDOUH Fadi	LEDOUBLE Catherine	
DEHARBE Dominique	LEPRINCE Didier	
DELAITRE Guy	LEROY Marie-Thérèse	
DENIS Valéry	MAGLOIRE Arnaud	
DESROUSSEAUX Pascal	MALARMEY Michelle	
DRAGON Jean-Luc	MARTY Rémy	
DRIAT Boris	MEIRHAEGHE Jean-François	
DUCHÊNE Annie	MEIRHAEGHE Sonia	
DUQUESNOY Olivier	MENNETRIER Nicolas	
DUSACQ Maxime	NINOREILLE Francine	
FARINE Bruno	OUADAH Karima	
FINOT Patrick	PAUWELS Cécile	
FLEURET Dominique	POIVEZ Kevin	
FRAENKEL Stéphanie	POTTIER Denis	
FRAPIN David	QUINTART Sylvie	
GACHOWSKI Jacques	RAGUIN Jacky	
GARIGLIO Elisabeth	REHN Yves	
GARNERIN David	RESLINSKI Jean-François	

**Représentés :** BUTAT André par MILESI Franck, GAUTHIER Anne-Sophie par CHATELAIN Edouard, RENOIR Gilles par MONTARON Fabienne, SAUVAGE Philippe par LASNIER Jean, VAN DE ROSTYNE Alain par PAJOT Michel.

**Excusés et ont donné pouvoir :** BACHMANN Jean-Marie à RESLINSKI Jean-François, BAZIN-MALGRAS Valérie à FRAENKEL Stéphanie, BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHON David à ZAJAC Anna, BOISSEAU Dominique à LE CORRE Marie, GANTELET Bruno à HELIOT-COURONNE Isabelle, GAURIER Marlène à REHN Yves, GONCALVES José à DEHARBE Dominique, HUMBERT Christophe à DELAITRE Guy, JOUAULT Gervaise à VIART Jean-Michel, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, LANOUX Claudie à QUINTARD Sylvie, LEMELAND Caroline à HONORÉ Nicolas, LEMELLE Flavienne à GUILLAUMET Virginie, LEQUIEN Ombeline à CAFFET Gaëlle, LEYMBERGER Brigitte à GARIGLIO Elisabeth, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, PETIT Christine à FINOT Patrick, PORTIER-GUENIN Françoise à SEBEYRAN Marc, RICHARD Vincent à LEDOUBLE Catherine, SERRA Frédéric à BAUDOUX Bruno.

**Excusés :** BEURY Loëtitia, BILLET André, BLASCO Thierry, GAURIER Claude, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MOSER Alain, NONCIAUX-GRADOS Véronique, RICHARD Sophie, ROUSSEAU Pauline, SAINTON Michel, SIMON Éric.

**Présents et ne prennent pas part au vote :** CHEVALIER Bertrand, GIRARDIN Olivier, HELIOT-COURONNE Isabelle, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine, SOMSOIS Hervé, THOMAS Christine.

**Ont donné pouvoir et ne prennent pas part au vote :** GONCALVEZ José, LEMELLE Flavienne, SERRA Frédéric.

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance, Jérémy LEBECQ.

<b>DELIBERATION N°02</b>	<b>Gestion urbaine et sociale de proximité : approbation des plans d'actions et autorisation de signature des conventions d'exécution communales</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Karima OUADAH</b>

<b>Nombre de membres : 135</b>		<b>Vote</b>			
<b>Présents</b>	<b>Suffrages exprimés</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Non-participation</b>
<b>100</b>	<b>108</b>	<b>108</b>			<b>7</b>

**Le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2021**

**GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE :  
APPROBATION DES PLANS D' ACTIONS ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES  
CONVENTIONS D' EXECUTION COMMUNALES**

Annexes : projets de convention d' exécution pour les communes concernées

**Exposé :**

Les démarches de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) visent l' amélioration du cadre de vie des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour répondre aux constats de dégradation de la qualité de service.

L'enjeu est d' agir sur le fonctionnement du quartier concerné, dans un souci de qualité et de cohérence des services urbains. L' objectif est de mieux coordonner les interventions des acteurs qui concourent ensemble à la qualité du cadre de vie offert aux habitants : collectivités, bailleurs, services de l' Etat, associations.... Les actions recouvrent trois dimensions : technique (entretien des espaces extérieurs, des encombrants...), de proximité (gestion locative, résidentialisation), sociale (accompagnement et soutien aux habitants).

Il n' y a pas d' engagement financier pour Troyes Champagne Métropole, mais l' Agglomération doit contribuer à cette meilleure coordination, à travers ses compétences, et notamment en matière de collecte des déchets et des encombrants.

La GUSP de Troyes Champagne Métropole est instituée comme un axe fort du Contrat de ville et repose sur un fonctionnement à deux échelles :

- Elle est impulsée et coordonnée au niveau de l' Agglomération, afin de favoriser son développement sur l' ensemble des quartiers de la politique de la ville ;
- Elle est mise en œuvre au niveau des communes, dans chaque quartier et sera déclinée à travers des conventions d' exécution communales de la GUSP. Les communes se structureront selon leurs besoins et leurs moyens.

A l' échelle intercommunale, un document-cadre GUSP, signé le 15 décembre 2020, a acté l' engagement de chacun des partenaires et a défini le cadre commun des conventions d' exécution à décliner par chaque commune pour les quartiers qui les concernent.

Les programmes d' actions définis dans le cadre de ces conventions doivent être soumis à l' avis du conseil communautaire avant signature du document.

Les projets de convention d' exécution et plan d' action en matière de GUSP sont annexés à la présente délibération pour les communes de :

- La Chapelle Saint-Luc,
- Les Noës près Troyes,
- Pont-Sainte-Marie,
- Saint-André-Les-Vergers,
- Troyes.

**Décision :**

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER les projets de convention d'exécution de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité pour les quartiers prioritaires des communes de La Chapelle Saint-Luc, Les Noës près Troyes, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-Les-Vergers et de Troyes annexés à la présente ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer cette convention d'exécution et tout acte administratif, juridique et financier, à intervenir en application du présent exposé des motifs ainsi que les éventuels avenants.**

<b>Vote</b>	<b>PARTICIPANTS</b>	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>Non-participation au vote</b>